



Mairie de
Lainville-en-Vexin
2 rue de la Mairie
78440 Lainville-en-Vexin

Téléphone : 01 34 75 38 30
Télécopie : 01 37 75 11 22
Mail : Mairie.lainville@free.fr

Ouverture au public le
lundi et le jeudi de
16h30 à 19h00

Retrouvez-nous sur
www.lainville.fr

Infos pratiques

CPAM, une seule adresse pour
tous vos envois :
CS 50001
78 718 Mantes-la-Jolie Cedex
0820 904 102
www.ameli.fr

La **CAF** et la langue des signes...
Un nouveau service proposé par la
CAF permet l'accueil des
malentendants dans leurs bureaux de
Mantes les premiers lundi de
chaque mois.

Allo Parents Bébé, 1er Numéro Vert d'aide et de soutien à la relation parents-bébé, est ouvert depuis lundi 11 février 2008. Les écoutants Allo Parents Bébé sont à votre disposition du lundi au vendredi, de 10h à 13 et de 17h à 21h.



Vous avez un doute, vous vous posez des questions sur la relation avec votre bébé et sur son comportement ?

Faites le 0800 00 3 4 5 6

Amélioration du réseau ADSL

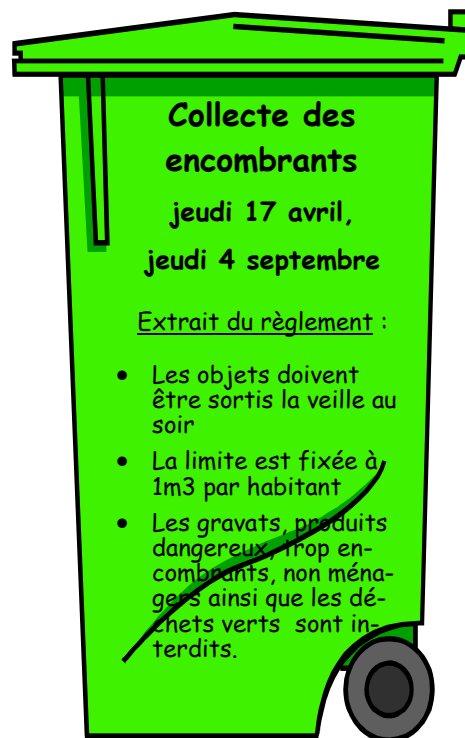
Depuis le début de l'année 2008, une modification de l'infrastructure nous permet de bénéficier de performances améliorées sur le réseau ADSL. Concrètement, un fournisseur propose désormais pour 86% des habitants de Lainville, un accès à très haut débit (18 Mégas / ADSL Max), permettant l'accès à de nouveaux services tels la Télévision ou la téléphonie illimitée.

Pour en savoir plus, le service Degrouptest (<http://www.degrouptest.com/>) vous permet de connaître les capacités exactes de votre ligne en saisissant votre numéro de téléphone ainsi que votre code postal.

La Compagnie des Transports Collectifs de l'Ouest Parisien

La CTCOP propose des lignes desservant Mantes La Jolie ou Les Mureaux en direction de la Défense, en empruntant l'Autoroute A14, garantissant ainsi un trajet express. Pour plus d'informations :

01.49.03.17.35 et <http://www.express-a14.com>



3977, ce numéro est destiné :

- aux personnes âgées et aux personnes handicapées, victimes de maltraitances ;
- aux témoins de situations de maltraitance, entourage privé et professionnel ;
- aux personnes prenant soin d'une personne âgée ou handicapée et ayant des difficultés dans l'aide apportée.

Lainville en Vexin

Avril 2008 / Bulletin n°1

Commission Communication

Le mot du Maire



Chères Lainvilloises, chers Lainvillois,

La campagne électorale est terminée. Je tiens à vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée.

L'heure est maintenant au travail. De nombreux chantiers nous attendent auxquels j'ai commencé à me consacrer avec la nouvelle équipe municipale, unis autour de projets communs. Je les conduirai avec tous, dans un esprit de méthode, de concertation et d'écoute, avec la passion et le dévouement que notre village appelle. Le conseil municipal a décidé de la mise en place d'un audit interne sur les travaux, l'urbanisme, la communication, la vie scolaire, les finances ou l'intercommunalité. Chaque sujet est sous la responsabilité d'un adjoint qui fera l'état des lieux des dossiers afin d'en connaître la situation et de repartir sur des bases nouvelles si nécessaire.

Je me réjouis de la forte participation au dernier conseil municipal du 4 avril, qui prouve l'intérêt que vous portez à la vie de notre village. Les dates des conseils municipaux seront désormais communiquées suffisamment à l'avance, afin de vous permettre d'y assister.

L'intérêt général du village et de ses habitants reste la priorité, je serai donc le Maire de tous les Lainvillois, sans distinction.

Toute l'équipe du conseil et moi-même restons à votre disposition pour vous rencontrer.

Stéphane Hazan

Lainville-en-Vexin classée en zone de catastrophe naturelle

Un arrêté portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été publié au Journal Officiel le 22 février 2008. Le texte officiel est disponible en mairie ou consultable en ligne sur le site Legifrance. Ce texte était le préalable nécessaire à toute démarche auprès de votre assureur, afin de compenser financièrement les

dégâts causés par la sécheresse, en particulier les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols.

Les périodes concernées s'étalent de janvier à mars, puis de juillet à septembre 2004.



Sommaire :

- Le mot du Maire
- La sécheresse 2004
- La communication
- Les travaux
- La vie associative
- La vie scolaire
- La vie du village
- Divers
- + une page spéciale « Elections » en feuillet central




Une nouvelle façon de communiquer

Les moyens de communication classiques que sont la distribution dans vos boîtes aux lettres, ou l'affichage sur les panneaux municipaux **resteront la source d'information officielle**, accessible à tous.



Ainsi, une boîte à suggestions sera mise à votre disposition devant la mairie. Un cahier de doléances est également accessible au secrétariat, consultable par chacun.

Mais comment ne pas profiter des nouveaux canaux de communication offerts par internet ? 

Un nouveau site verra donc prochainement le jour, vous proposant sans devoir vous rendre en mairie :

- Des liens pour vos démarches administratives.
- Des informations à jour sur la vie du village, des associations, incluant les bulletins, les compte-rendu du conseil.
- Des formulaires de contact (par nature de projet).
- Un forum (espace pour les questions/réponses).
- De nouveaux services (ex : organisation de l'entraide...).

De nouveaux supports verront prochainement le jour, tant pour vous informer, que pour vous permettre de mieux vous exprimer.



Vos remarques pourront y être déposées librement. Une réponse systématique sera faite dès lors que vous laisserez vos coordonnées.

Bulletin municipal :
Une nouvelle formule très prochainement

**Cérémonie du 8 mai :
Rendez-vous à la mairie
à partir de 11h45**

« L'équipe municipale est là pour vous aider à mieux vivre, en proposant des services adaptés à votre situation. »

Les travaux

La consolidation de la maison de l'angle de la rue aux Canes a débuté rapidement. La société VAZ a procédé à la sécurisation du pignon par la mise en place d'une poutre en béton puis a condamné les accès par scellements pour éviter toute intrusion. Ces travaux ont été mandatés par le propriétaire de la maison. La circulation a pu être ré-ouverte dès ce week-end.



Des parcours à travers le village seront régulièrement organisés afin de référencer tous les travaux nécessaires et les planifier pour réalisation.

Mr. Gaetano DEMMI - Adjoint au Maire chargé des travaux, tiendra une **permanence** les 1er et 3ème jeudi du mois de 17h30 à 19h30 de préférence sur rendez-vous.

Comme indiqué plus haut, un cahier de doléances est à votre disposition à l'accueil : réponse sera faite à chaque remarque.

La vie des associations

ASCL

La Bibliothèque : suite à la journée porte ouverte, 24 nouvelles inscriptions ont été faites. Ouverture les **lundi et jeudi** de 15h30 à 19h. L'ouverture le samedi est à l'étude. Contact Mr Donnadiou (01.34.75.35.58)

Le Yoga : tous les **mardi** de 20h30 à 22h. Contact Mme Lanza (01.34.75.45.34)

Tennis : Venez profitez du cours ! Merci de contacter Mme Lefebvre (01.34.75.10.23)

Le Football Club de Lainville

Cette saison l'effectif est de 60 licenciés répartis en 4 catégories, le staff étant composé de 17 personnes (dirigeants, entraîneurs, bureau)



3 équipes sont engagées en championnat CDSMR 95, la catégorie 13 ans participant en District Foot Animation.

Les classements : Débutants : 2nd ; Poussins : 3ème ; Benjamins : 1er ; 13 ans : 1er. Bravo à tous !

9 jeunes partiront en stage de football du 20 au 26 Avril, organisé en partenariat avec le centre de formation du Mans (MUC72). Une deuxième session est prévue du 20 au 26 juillet.

Les Trotteurs Lainvillois : la section marche a repris ses randonnées, grâce à l'impulsion de Mme Tréhout (01.34.75.31.08). Tous à vos baskets et rendez-vous les dimanches suivants sur le parking de l'école dès 9h15 (9h en cas de déplacement) : **les 13 avril, 25 mai et 15 juin.**


Les Fauvettes du Vexin : organisent leur concours annuel le 18 mai à Lucé (28). Pour tout renseignement, contacter Mme Cost au 01.34.75.34.47.



Pour la saison prochaine, nous recrutons :

- **Jeunes** âgés de 6 à 15 ans

- **Vétérans** : âge mini 34 1/2 pour inscription fin mai (les matchs se dérouleront le dimanche matin)

Jeunes : F.RATEL (06 19 40 21 72) 

Vétérans : P.VISMES (06 11 74 33 74)

Président : S.NOEL (06 25 02 08 58)

Les Rendez-vous à venir :

08/05 : Rencontre amicale senior / vétéran

08/06 : Tournoi des jeunes (jusqu'à 13 ans)

La vie scolaire

A vos agendas !

Tous les enfants de l'école ainsi que les enseignants vous invitent à une journée de détente et d'amusement le **samedi 28 juin**. Le déroulement de cette journée devrait être discuté prochainement, mais devrait s'articuler

autour du spectacle des enfants, du repas puis de la **kermesse**.

.....

Vous êtes parents d'un jeune enfant rentrant à l'école en septembre prochain ? **Pensez à inscrire votre enfant** dès à présent. Rendez-vous en mairie.



Le Comité des Fêtes vous propose :

- 18/05 : marche à Paris.
- 08/06 : rallye touristique.
- 20/06 : théâtre amateur.
- 20, 21 et 22/06 : fête du sport (avec l'ASCL), moules frites, soirée dansante, feux de la St-Jean (bûcher) le **samedi**.
- 22/06 : après-midi rencontres ludiques.

Spécial seniors

Les **après-midi rencontres** se poursuivent les 1er et 3ème jeudi de chaque mois, hors vacances scolaires de 14 à 17h. Vous pourrez faire des jeux de société et discuter. Ces après-midi se termineront par un goûter.



Le **CCAS** et la mairie organisent le **repas annuel** qui aura lieu au Cabaret russe le **Nikita** à Paris le dimanche **29 juin**.

Félicitations aux parents et Bienvenue à :

Margaux Cêtre (28/02)

Louis Venacter (17/02)

Robin Coville (14/03)



.....

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés (22/03)

Pierre-Yves Jungers et Valérie Slaes



Stéphane Calando et Olga Klochkova